

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Mali	
TITRE DU PROJET : DEUXIEME DECENNIE POUR LA PAIX	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
<p>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) <p>Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Elevage et de la Pêche - Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication (MENC), - Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDS-ES) - ONG Action Mopti - Sahel Etude Action pour le Développement (SEAD) - Association Malienne Pour la Promotion du Sahel (AMAPROS) Groupe de recherche et d'applications techniques (GRAT) 	
<p>Date approximative de démarrage du projet¹ : Décembre 2018 Durée du projet en mois :² 18 mois Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Région de Tombouctou (8 communes) : Cercle de Tombouctou (Communes de Tombouctou, Alafia et Bourem Inaly), Cercle de Niafunke (Communes de Soboundou (Niafunke ville) et Soumpi (village de Attara) et Cercle de Dire (Communes de Gari, Tiencours et Diré). Région de Mopti (16 communes) : Cercles de Djenné (Communes de Pondori, Kewa et Femaye), Cercle de Mopti (Communes de Mopti, Konna, Korombana et Dialloubé) Cercle de Tenenkou (Communes de Tenenkou, Diafarabé, Dia, Togoro koumbé et Ouro Ardo) Cercle de Youwarou (Communes de Youwarou, Deboye, N'Dodjiga et Dirma)</p>	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
 Initiative de promotion des jeunes
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNICEF : \$ 1,000,000

FAO : \$ 500,000

Total PBF :

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**Budget total du projet :**

PBF 1 ^{ère} tranche :	PBF 2 ^{ème} tranche* :	PBF 3 ^{ème} tranche* :	__ tranche
UNICEF: \$ 700,000	UNICEF: \$ 300,000	XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX
FAO: \$ 350,000	FAO: \$ 150,000	XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX
XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX	XXXX: \$ XXXXXX

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Aujourd'hui, il est urgent d'adresser les conflits interethniques dans le centre du Mali. La tournure récente des événements à savoir la naissance de groupes d'autodéfense pourraient rendre la situation beaucoup plus complexe car des attaques d'ampleur pourraient s'ensuivre - surtout que certains de ces groupes répondent d'une obédience sous régionale, ce qui pourrait être à l'origine d'une désobéissance civile généralisée et de confrontations plus accrues avec les forces armées régaliennes. Grace au système d'enseignement traditionnel « do 'kayidara », les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons qui sont concernés au premier chef par cette crise, seront renforcés en citoyenneté, en confiance de soi, en respect de l'autre, etc. pour qu'ils puissent agir en citoyens modèle et promouvoir la paix.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

L'UNICEF, la FAO et les ministères partenaires se sont réunis pour élaborer le projet et examineront ensemble la mise en œuvre cohérente des activités. Le projet passera au comité de pilotage des projets PBF au Mali pour endossement avant d'être soumis à PBSO.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : Score 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30% du budget total sera alloué aux activités liées à l'égalité des sexes

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

Degré de risque du projet⁴ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : Priorité 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Le projet contribue à l'axe 1) le renforcement de la sécurité, de la paix et de la réconciliation nationale de l'Effet 2 : « d'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix » du Plan cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF+).

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

Le projet contribue à l'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, et l'ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Type de demande :

Nouveau projet



Révision de projet



Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE^a</p> <p>Nom du représentant : [REDACTED] Signature : [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : UNICEF Date et visa : 19/18 [Signature]</p> <p>Nom du représentant : [REDACTED] Signature : [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : FAO Date et visa : 26 SEP 2018</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Amodou Koïta</i> Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et du Travail Citoyenneté : [REDACTED]</p> <p>Date & Seal : [REDACTED]</p> <p><i>Mme Kame Rokla Maguiraga</i> Ministre de l'Elevage et de la Pêche Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & Seal : [REDACTED]</p> <p><i>Dr Nango Dembele</i> Ministre de l'Agriculture Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & Seal : [REDACTED]</p> <p><i>Arouna Modibo Touré</i> Le Ministre de l'économie numérique et de la communication, Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & Seal : [REDACTED]</p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : [REDACTED] Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & visa : [REDACTED]</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PASC)</p> <p>Nom du représentant : [REDACTED] Signature : [REDACTED]</p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix Date & visa : 31 oct 2018</p>



^a Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Analyse de conflit et relation entre les conclusions de l'analyse et le projet

La crise qui était circonscrite dans les régions nord du pays s'est graduellement étendue au centre à la faveur de l'affaiblissement de l'État, notamment dans les régions de Mopti et Ségou. Elle y est alimentée par un profond ressentiment et désaveu vis-à-vis des pouvoirs publics par les populations vivant un sentiment d'abandon et d'injustice. Ces régions du centre du pays sont partiellement exclues de l'accord pour la paix signé en 2015, et la dégradation de la situation a favorisé l'émergence de groupes armés d'autodéfense à caractère ethnique et communautaire motivés par la recrudescence d'activités criminelles (Djihadistes, bandits armés, voleurs de bétails), et surtout le sentiment d'une injustice récurrente et la nécessité de défendre des intérêts sociaux économiques et/ou une identité considérée comme menacée.

A partir de début 2015, des attaques de plus en plus fréquentes se sont répandues dans la région de Mopti, le Delta central du fleuve Niger (zone communément appelée le Macina) devenant un foyer d'insécurité, notamment les cercles de Ténenkou, Djenné, Bankass et Douentza. Du fait de son grand potentiel agro-écologique, la zone du Delta intérieur du Fleuve Niger est un espace séculaire de rencontre et de brassage de sociétés caractérisée par une grande diversité sociale, culturelle, ethnique qui font sa force mais aussi sa faiblesse. Cette zone abrite plus de la moitié des ethnies du pays et l'ensemble de ses systèmes de production : agriculture sédentaire, agro-pastoralisme, pastoralisme, pêche sédentaire, pêche transhumante. L'exploitation des ressources naturelles y a de tout temps été la cause de conflits épisodiques entre les populations de la zone. Toutefois, la gestion communautaire qui était faite dans le passé, basée sur les considérations sociales, culturelles et ethniques, permettait de résoudre durablement les différends. En effet, de manière séculaire, la paix dans le Delta n'a été possible que grâce aux compromis et aux équilibres entre les trois systèmes de production (agriculture, élevage, pêche) trouvés par les producteurs eux-mêmes, qui cohabitent dans cet espace. Sous l'influence des mouvements djihadistes qui ont émergé dans la zone sous la bannière de l'identité peulh en écho à la situation prévalant dans les régions nord du pays, ces conflits intercommunautaires ont pris une dimension plus complexe marquée par l'émergence de groupes d'autodéfense armés basés sur l'identité communautaire et instaurant un état d'insécurité récurrent.

En réalité, les sources de cette insécurité sont nombreuses et parfois anciennes : 1) les attaques ayant des mobiles politiques et dont les auteurs sont relativement bien connus des populations qu'ils sont censés défendre, (ils passent pour les « avocats » de la cause peulh) ; 2) les activités criminelles de bandes spécialisées dans le vol de bétail, d'engins à deux roues ou dans les braquages de voitures individuelles ou de transport en commun, écumant le Delta, le Kareri et la Vallée du Serpent ; 3) les conflits inter- ou intracommunautaires plus ou moins anciens, courants dans la région de Mopti, le plus souvent liés à l'accès et la gestion des bourgoutières ; 4) les affrontements ou risques d'affrontement inter-ethniques opposant généralement les Peulhs à des groupes (Dogons, Bambaras) avec lesquels ils cohabitent pacifiquement en général ; 5) les règlements de comptes liés à des intérêts matériels (trafic d'armes par exemple, détournement de fonds) ; 6) les exactions attribuées aux forces de l'ordre ou de sécurité lors de ratissages contre les djihadistes, qui ont parfois été sources d'amalgame de la part des hommes en tenue et de frustration chez les populations ciblées. Il n'est donc pas toujours simple de distinguer ce qui relève de l'attaque motivée par une raison religieuse, de celles qui sont purement criminelles.

Chaque année, une série de manifestations culturelles rythme la traversée des animaux des zones exondées vers les bourgoutières, ce qui est considéré comme une opportunité ou point

d'entrée de pacification (ou connecteur). La localité de Dialloubé, étant la boucle du cycle de six mois des traversées, abrite la fête de clôture. Mais plusieurs autres localités organisent leur traversée, comme Dia-Bozo, Ouro-Mody, Coumbé-Saré dans le cercle de Tenenkou, Djenné-Nyala, Mougna et Pondori dans le cercle de Djenné, Dialloubé dans le cercle de Mopti. Le cercle de Youwarou tient ses traversées avec les localités de Tenedji et Walado. Les éleveurs et les agriculteurs ont longtemps tissé des relations sociales très poussées basées sur les échanges bétail/lait contre céréales, les contrats de fumure, etc. ayant favorisé la coexistence pacifique ; d'où le développement d'une solidarité, d'une entente, d'un sentiment d'appartenance à une communauté de destin commun. Par le passé, cette réalité sociale vécue au quotidien a cimenté l'aspiration de différentes populations à la paix, à la stabilité et à la coexistence pacifique. Car auparavant, une conférence régionale sur les bourgoutières se tenait pour débattre de toute la problématique de la transhumance, de la gestion des bourgoutières et des manifestations culturelles et folkloriques y afférentes. De nos jours, ce dialogue autour des ressources disponibles se fait rare ou/et il est mal organisé, d'où des conflits encore récurrents dans la région pendant la période de la traversée.

La pression sur le foncier et sur les ressources hydriques engendre des disputes entre les communautés d'agriculteurs, d'éleveurs nomades et de pêcheurs ; il suffit parfois d'une victime pour qu'un conflit interpersonnel dégénère en conflit intercommunautaire. Dans ces zones, le droit coutumier s'oppose souvent au droit moderne, créant des désaccords qui peuvent se transformer en conflits violents. L'absence de lois écrites en la matière permet à certains de tourner le sens des coutumes, de les interpréter seulement dans le sens de leurs intérêts.

En 2018, de nombreux conflits ont opposé éleveurs nomades (peulh) et agriculteurs et pêcheurs (dogons, bamanan et bozos), faisant des dizaines de morts et des centaines de déplacés. Il s'ensuit une atteinte flagrante aux droits de l'homme ainsi qu'une difficulté d'accès aux services sociaux de base. Au mois de mai, plus de 750 écoles fermées sont répertoriées au Mali, notamment à cause de l'insécurité, du manque d'enseignants et d'infrastructures, dont plus 484 à Mopti. Dans certaines zones, certains services sociaux de base tels que les centres de santé ne sont plus fonctionnels. Les conflits intercommunautaires et inter-ethniques se sont aggravés donnant naissance au mois de mai 2018, à deux mouvements armés d'autodéfense que sont Alliance pour le salut au Sahel (ASS) et « Dan na Amassagou » dans le centre du pays pour protéger respectivement les peuls et les dogons. Des centaines de jeunes sont pris dans cette spirale de violence, étant eux-mêmes des acteurs directs.

Dans un rapport rendu public le mercredi 29 août 2018, l'Organisation des Nations Unies révèle l'implication de groupes armés signataires de l'accord de paix issu du processus d'Alger dans des attaques terroristes dirigées contre les forces armées et de sécurité maliennes et dans la criminalité organisée comme le trafic de drogue. Tous ces conflits et groupes d'autodéfense impliquent les jeunes au premier chef. Il est donc plus que pressant de faire des jeunes des acteurs de paix afin qu'ils ne répondent positivement aux facteurs d'attraction de la violence.

Les adolescentes, les jeunes filles et les femmes sont les plus affectées par les conflits. Déjà, elles n'ont pas accès aux ressources économiques ou foncières, ou aux instances de décisions, mais elles sont mariées parfois à l'âge de 12 ans (chez les peulhs notamment), ne continuent pas leurs études et sont souvent survivantes de violence basée sur le genre/excision. À l'éclatement des conflits, elles constituent la majorité des déplacés. Plusieurs jeunes filles et femmes ont trouvé refuge à Bamako en mai 2018, fuyant des affrontements entre peulhs et dogons à Mopti. Avec leurs droits de plus en plus restreints au centre du pays, certaines femmes ont même été tuées en guise de représailles. Pourtant, elles ne sont toujours pas associées à la

prévention ou à la résolution des conflits. Les femmes ne sont ni élues, ni nommées comme autorités locales et elles ne semblent jouer aucun rôle dans les conflits. Cependant, leur statut de mères, de grand-mères ou de femmes leur confèrent un rôle plutôt inné d'influenceuses dans une société parfois matrilineaire, comme à Mopti. Elles pourraient influencer l'action des jeunes acteurs des conflits ou membres des groupes d'autodéfense qui sont leurs fils, leurs frères ou leurs maris, à l'aide de dialogues communautaires et intergénérationnels qui seront organisés par les jeunes.

Les jeunes constituent cependant un important potentiel en termes de force de persuasion pour induire des changements dans les communautés et apporter un apaisement des tensions et des risques de violence armée, s'ils sont correctement outillés et valorisés pour cela. Le projet utilisera ce potentiel de jeunes filles et de jeunes garçons comme porte d'entrée en misant sur leur implication dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires, et le renforcement de leurs capacités en analyse des conflits et en plaidoyer pour la paix à travers des formations appropriées.

Le projet se focalisera sur le conflit interethnique, l'un des conflits les plus récurrents. Car malgré sa contribution importante à l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'élevage transhumant caractérisé essentiellement par la mobilité du troupeau, est confronté à plusieurs contraintes organisationnelles, institutionnelles, environnementales, techniques et financières. Ces contraintes sont en général source de conflit et mettent en péril les pratiques pastorales qui ont longtemps contribué à rapprocher les populations peulh, bozo, dogon et bamanan.

b) Liens avec les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et complémentarité avec les autres projet PBF.

Le projet s'inscrit sur l'axe 1) le renforcement de la sécurité, de la paix et de la réconciliation nationale des quatre axes (2) La promotion de la bonne gouvernance, 3) L'accès aux services sociaux de base de qualité, 4) Une croissance inclusive et un développement durable) que compte le Plan cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF+).

Le projet s'inscrit également sous le domaine prioritaire 1) Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord de l'axe préalable 1) Paix et Sécurité, du Cadre Stratégique pour la Relance de l'Economie et le Développement Durable 2016-2018 (CREDD). La réalisation de cet objectif spécifique du CREDD permettra de poursuivre plus spécifiquement l'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, et l'ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Le projet s'inscrit en droite ligne avec le portfolio du PBF au Mali qui met un focus particulier sur les femmes et les jeunes. Il s'articule avec le projet « Les Jeunes Acteurs pour la Paix et la réconciliation nationale » mis en œuvre dans les régions de Mopti et à Ségou par l'OIM, l'UNESCO et l'UNICEF, dans le cadre duquel 970 jeunes formés en consolidation de la paix mènent des activités de sensibilisation et de renforcement des jeunes au sein de leurs communautés. Le projet vient aussi renforcer le projet « Peers for Peace building social cohesion in Mopti and Ségou Regions », mis en œuvre par la FAO et le PAM, et qui cible le même type de bénéficiaires (éleveurs, agriculteurs et pêcheurs).

Le projet renforcera l'agenda « genre » du PBF en faisant le continuum du projet « Des victimes à actrices de la paix : Renforcement de la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'accord de paix et l'amélioration de la cohésion sociale » mis en œuvre à Tombouctou et à Gao par ONUFEMMES, UNFPA et MINUSMA. Le projet capitalise sur le projet « Jeunesse Alafia : Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent » mis en œuvre par ACORD/CNJ dans plusieurs régions dont Tombouctou et Mopti.

Le projet vise à renforcer l'opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin que les femmes et les jeunes puissent assumer un rôle proactif dans la construction de la paix et la sécurité et contribuer pleinement à l'amélioration de la bonne gouvernance et à la consolidation des systèmes politiques démocratiques. Le 6 juin 2018, les Nations Unies ont adopté la résolution 2419, réitérant aux États membres de protéger les jeunes de la violence en période de conflit armé. Ce texte vient compléter la résolution 2250, le premier texte valorisant la contribution des jeunes au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité. Le projet s'aligne sur le rapport du Secrétaire General des Nations Unies 'Consolidation et Pérennisation de la Paix' publié en mars 2018. Le rapport rappelle que la plupart des jeunes résistent à la violence ; certains s'engagent activement en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix, malgré les risques auxquels ils s'exposent. Pourtant, les jeunes restent sous-représentés dans les instances de prise de décision, à tous les niveaux. Il est grand temps que la contribution des jeunes à la pérennisation de la paix soit reconnue à sa juste valeur et soutenue.

Le projet entre également dans le cadre de la stratégie intégrée jeunesse (SIJ) du G5 sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et aidera à outiller les jeunes à devenir des entrepreneurs qui pourront prendre en charge leur carrière avec débouché sur un emploi décent. L'objectif de la SIJ est de mettre à la disposition des pays une stratégie cohérente avec un volet conceptuel et un volet Identification d'un portefeuille de projets dédiés à la résolution des problèmes identifiés, notamment le chômage des jeunes.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Brève description du projet

L'approche du projet tiendra compte de la nature des conflits susceptibles d'exister dans les zones d'intervention et aussi de l'influence exercée par l'activisme religieux soit directement ou soit à travers ces types de conflits afin d'orienter conséquemment ses activités. Le projet « Deuxième Décennie pour la Paix » cible les jeunes éleveurs Peulhs, agriculteurs Bamanan et Dogons et pêcheurs Bozos ainsi que les jeunes écoliers âgés de 10 à 19 ans (dont 40% d'adolescentes et de jeunes filles) qui vivent le long du fleuve Niger, dans la partie nord de Mopti et la partie sud de Tombouctou. Dans la prévention et gestion de conflits, les jeunes filles et les jeunes garçons peuvent jouer trois rôles importants : les jeunes peuvent 1) résoudre les conflits dans leur propre groupe, disposant d'un accès direct à leurs amis et collègues du même âge ; 2) sensibiliser d'autres jeunes à résister aux manipulations et aux propagandes multiformes dont recourent certains esprits pour exciter ou entretenir les tensions sociales ; 3) plaider pour que leurs préoccupations soient prises en compte, et il est important qu'ils soient écoutés, notamment dans un dialogue entre générations. D'un autre côté, les anciens doivent amener les jeunes à comprendre les valeurs et principes de la tradition sur lesquelles sont fondées leurs communautés, et pour cela ils doivent être préparés à être plus réceptifs.

Toutes les activités de l'UNICEF et de la FAO cibleront exactement les mêmes jeunes issus des communautés d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs. Dans 16 cercles à Mopti et 8

cercles à Tombouctou, les adolescent(e)s et les jeunes seront outillés et renforcés pour être des « Jeunes Héros pour la Paix » suivant six axes :

1. Paix en mouvement : Les activités de promotion de la paix suivront le long du fleuve Niger à travers la région de Mopti et de Tombouctou. Les communautés éleveurs nomades peuls, paysans dogons et pêcheurs bozos utilisent les mêmes ressources (fonciers, pâturages, l'accès à l'eau, etc), ce qui suscite les conflits exacerbés par les effets du changement climatique. Des activités telles que le « Ciné pirogue pour la paix » et de prévention des conflits par et pour une meilleure gestion des ressources naturelles seront organisées pendant l'hivernage quand le fleuve est navigable. Les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons (10-19 ans) mèneront des activités de promotion de la paix et de la cohésion sociale envers leurs pairs et au sein de leurs communautés.

2. Paix à l'école, à la maison et dans la communauté : Un continuum de promotion de la paix est assuré à l'école ou l'adolescent(e) la jeune fille ou le jeune garçon sera renforcé(e) en éducation à la culture de la paix et aux approches communicationnelles et participatives. La promotion de la paix est poursuivie à la maison par le (la) jeune qui informe ses pair(e)s (notamment ceux en dehors de l'école) et les autres membres de la famille. Et enfin, la paix est soutenue par des activités de mobilisation sociale comme les dialogues communautaires, et les événements de communication de proximité, les événements culturels, etc.

3. Le dialogue intergénérationnel : Dans les communautés cibles, les chefs religieux, traditionnels et coutumiers détiennent le pouvoir de décision. Même si les jeunes filles et les jeunes garçons sont formés et outillés à promouvoir la paix et la cohésion sociale, ils n'ont pas le pouvoir de changer les choses. Par conséquent, les chefs communautaires seront sensibilisés et préparés à accepter l'avis des jeunes, et pérenniser un dialogue intergénérationnel. Ainsi, la voix des jeunes agriculteurs, éleveurs et pêcheurs sera considérée dans la prise de décision pour une régulation du conflit. Une fois établi, cet espace de dialogue sera pérennisé grâce à la tenue régulière de dialogues communautaires regroupant jeunes filles/ hommes et chefs.

4. Radio au cœur de la communauté : La radio est un moyen de communication incontournable au Mali. Une étude récente sur les médias au Mali a révélé que 59% des maliens écoutent la radio, ce qui fait du médium un canal puissant pour véhiculer des messages liés notamment aux normes sociales. Une fois formés, les animateurs radios produisent et diffusent des magazines, des interviews et causeries éducatives afin de susciter le changement social et de comportement par rapport à la paix et la cohésion sociale, à travers le dialogue. Les Clubs d'écoute communautaires ont démontré leur efficacité dans l'égalité des sexes, l'autopromotion des communautés, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

5. Prévention au recrutement des adolescents et des jeunes : Trois quarts de la population malienne dépendent du secteur primaire, à savoir l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il est alors pertinent de cibler ce secteur pour prévenir le recrutement au moment où des groupes d'autodéfense s'affirment publiquement. Les adolescent(e)s et jeunes seront formés et outillés à prévenir le recrutement de leurs pair(e)s par les groupes armés. Le projet utilisera les valeurs traditionnelles et le patrimoine culturel pour contribuer à l'amorçage d'un changement de comportement. Avec le système d'enseignement traditionnel « do'kayidara », les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons seront renforcés en citoyenneté, en confiance de soi, en respect de l'autre, etc. pour qu'ils puissent agir en citoyens modèle et promouvoir la paix.

6. Le Genre au service de la paix : Adresser le genre est l'unique manière d'amener les adolescentes, les jeunes filles et les femmes à s'affirmer, et de joindre leur voix à la prise de décision. Pour ce faire, la réflexion et le dialogue avec adolescent(e)s et jeunes filles et garçons seront lancés sur les questions liées aux identités de masculinité et de féminité, base des inégalités et des conflits dans les ménages et la communauté. Les perceptions entre filles et garçons de leur rôle dans la construction de leur identité seront abordées. Des activités seront

menées par/avec les adolescent(e)s et les jeunes, pour construire des relations positives non violentes au sein de leur communauté

Trois raisons qui démontrent que le projet est novateur :

Le projet est basé sur la 'deuxième décennie' qui est certes un défi démographique mais aussi une opportunité. Beaucoup a déjà été fait pour la première décennie de la vie de l'enfant, mais il se trouve que les jeunes qui construisent le futur d'une nation n'ont pas accès à une bonne éducation, une bonne formation, l'emploi avec une employabilité très réduite et ne sont pas protégés contre les abus. Investir dans cette seconde décennie est une voie indiquée à renforcer l'atteinte des objectifs de développement durable. Les jeunes contribuent à l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) parmi lesquels, on peut citer les ODD 3 (bonne santé et bien-être), 5 (Egalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

Le projet utilisera le système d'enseignement « **do'kayidara** », la synthèse de plusieurs modèles traditionnels d'enseignement et de formation ayant eu cours dans les communautés sédentaires et semi-nomades de l'Ouest africain pour sensibiliser les adolescent(e)s et les jeunes. Il correspond à une volonté affirmée de repenser et de reconstruire la société depuis la Grande Bataille de Kirina (en 1235) et les deux Assemblées Constitutionnelles de kUrUkanfuga I (en 1236) et kUrUkanfuga II (en 1255). Il travaille constamment à la concrétisation d'une Famille-Nation au Mali, au sein de laquelle les formes d'abus et de violence extrêmes, notamment en direction des adolescent(e)s, des jeunes filles et garçons et des femmes, n'auraient plus cours. D'un cycle initiatique (de cinq ans) à un autre cycle initiatique (de cinq ans), le système d'enseignement traditionnel « do 'kayidara » inspire, influence et encadre les modes de pensées, les actes et l'évolution psycho-sociale de la personne (homme ou femme) prise dans son intégralité en vue de promouvoir et de consolider la Justice sociale et la Paix. Concrètement, il consiste en un parcours initiatique à l'échelle d'une vie (de la naissance à la mort), marqué par des étapes bien claires à franchir par chaque « **Enfant du Mali** » afin d'établir et d'entretenir son adhésion aux concepts unificateurs du « **mAlidenya** » (Citoyenneté) et du « **yErEdOn** » (Connaissance de Soi). En renforçant ces valeurs traditionnelles chez les jeunes grâce à des formations et à des mises en situation de prévention et de résolution de conflits, le projet en fera des acteurs de paix.

En plus d'activités de consolidation de la paix destinées aux populations sédentaires, le projet développe des activités destinées aux nomades, suivant la saison et le cours du fleuve Niger, navigable de Bamako à Gao, en période hivernale. Les activités 'paix en mouvement' (paix en mouvement) seront adaptées aux déplacements des nomades, exploitant les journées de marchés locaux et le passage des bateaux qui constituent des moments de rassemblements des éleveurs, des pêcheurs mais aussi des populations vivant le long du fleuve. '**Ciné-pirogue pour la paix**' sera une activité du Cinéma Numérique Ambulant CNA destinée à sensibiliser les pêcheurs, les éleveurs, les agriculteurs et leurs familles le long du fleuve, sur l'intérêt de promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Les meilleurs récits ou histoires des jeunes sur leurs expériences de consolidation de la paix '**Les 'Changements Significatifs**' seront traduits en scénarios et mis en scène avec le Cinéma numérique ambulant (CNA) et en feuillets radiophoniques par les radios partenaires. Changements Significatifs sera accompagné par 'Ciné-pirogue pour la paix' et l'approche « **Radio au cœur de la communauté** ». Les animateurs-radios formés sont amenés à produire et diffuser des magazines, des interviews et causeries éducatives au sein de leurs communautés

respectives afin de susciter le changement social et de comportement par rapport à la paix et la cohésion sociale. De petits films (30 secondes à 1 minute) tirés des Changements Significatifs, en français et en langue locale, seront produits et partagés via WhatsApp aux jeunes éleveurs, pêcheurs et agriculteurs utilisateurs de téléphone qui habitent le long du fleuve Niger.

Le projet renforcera ou mettra en place des mécanismes de résolution de conflits adaptés aux jeunes filles et jeunes garçons issus des communautés d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs. Les membres des mécanismes de résolution dont les capacités seront renforcées en normes du genre, en masculinité et féminité positives, en analyse et résolution de conflits, porteront la voix des jeunes de leur communauté aux instances institutionnelles régionales telles que la mairie, de la préfecture ou du Gouvernorat de région.

b) Cadre des résultats du projet

Le projet vise à outiller les jeunes de 10 à 19 ans en matière d'identification, d'analyse et de gestion des conflits inter et inter-ethniques, et à développer et mettre en œuvre des activités de promotion de la paix et de la cohésion sociale. Cet objectif sera atteint à travers les résultats et les activités suivants :

Résultats/produits	Activités
Résultat 1 : 3400 adolescents et les jeunes âgés de 10 à 19 ans (dont 30% d'adolescentes et de jeunes filles) des communautés d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve contribuent aux efforts de consolidation de la paix dans les 24 communes cibles.	
Produit 1.1 2400 adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons acquièrent les compétences d'analyser les conflits et mènent des activités de promotion de la paix et de tolérance envers leurs pairs au niveau des écoles et dans leurs communautés	<p>Activité 1.1.1 Former les jeunes en communication, en consolidation de la paix, en stratégie intégrée jeunesse du G5 Sahel, en innovations technologiques pour répondre aux sondages U-Report, concevoir des mini-films (les Changements significatifs) et participer aux échanges virtuels</p> <p>Activité 1.1.2 Former les jeunes en Do'kayidara et autres enseignements traditionnels</p> <p>Activité 1.1.3 Conduire des activités de visites à domicile, de dialogue communautaire et de communication de masse (Cinéma Pirogue pour la paix)</p> <p>Activité 1.1.4 Diffuser des spots et des émissions radiophoniques interactives sur la paix, la prévention des conflits, la cohésion sociale (radio au cœur de la communauté)</p>
Produit 1.2 : 1000 adolescents et les jeunes éleveurs, agriculteurs, et pêcheurs sont outillés en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.	<p>Activité 1.2.1. Sélectionner de manière inclusive les jeunes filles et garçons à former en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;</p> <p>Activité 1.2.2. Former des formateurs sur la médiation et la résolution des conflits,</p> <p>Activité 1.2.3. Former les jeunes filles et garçons à l'identification, l'analyse, la médiation et la gestion des conflits ;</p>
Produit 1.3 : Des mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons sont opérationnels.	<p>Activité 1.3.1. Mettre en place ou renforcer les mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons</p> <p>Activité 1.3.2 Renforcer les capacités des membres des mécanismes de résolution en normes du genre, en masculinité et féminité positives, en analyse et résolution de conflits, etc</p>
Résultat 2 : 3400 adolescents et jeunes âgés de 10 à 19 ans (dont 40% d'adolescentes et de jeunes filles) des 24 communes sont impliqués dans la prévention au recrutement des adolescents et des jeunes au sein de leurs communautés	

<p>Produit 2.1 Les adolescents et les jeunes filles et garçons renforcent leurs capacités pour détecter les risques d'abus, de violence et d'exploitation (y compris de recrutement) et organiser des activités de sensibilisation et mobilisation communautaire contre le recrutement</p>	<p>Activité 2.1.1 Organiser les formations de renforcement des capacités des adolescents et jeunes sur les droits et la protection de l'enfant, la paix Activité 2.1.2 Appuyer les jeunes dans le développement et la mise en œuvre des plans d'action pour mener les activités de sensibilisation et mobilisation communautaire</p>
<p>Produit 2.2. Les adolescents et jeunes filles et garçons disposent de mécanismes et d'espaces communautaires fonctionnels de dialogue et d'encadrement créatifs et récréatifs ; éducatifs et sportifs les protégeant contre le recrutement</p>	<p>Activité 2.2.1 Cartographier les mécanismes de protection des jeunes et adolescents existants dans la communauté et monitorer les cas d'abus de protection de l'enfant Activité 2.2.2 Appuyer la création ou la redynamisation des groupes et/ou clubs des jeunes ; Activité 2.2.3 Mettre en place et ou redynamiser les espaces créatifs et récréatifs Activité 2.2.4 Accompagner les adolescents et les jeunes dans l'organisation des espaces d'échanges et de discussion sur la paix et les risques et conséquences du recrutement</p>
<p>Produit 2.3. Les capacités des membres des comités de protection, des leaders et acteurs de protection ; des services de sécurité sont renforcés pour prévenir le recrutement (par les forces et groupes armés) et la stigmatisation ; et promouvoir la cohésion dans les communautés.</p>	<p>Activité 2.3.1 Assurer le renforcement des capacités des membres des comités de protection de l'enfant et leaders communautaires sur les questions de prévention et protection des enfants a risque d'abus, de violence et d'exploitation Activité 2.3.2 Monitorer les cas de protection de l'enfant Activité 2.3.3 Renforcer les connaissances des communautés et acteurs de protection ; des forces et services de sécurité sur les conséquences de recrutement et utilisation des enfants</p>
<p>Résultat 3 : 1000 adolescents et jeunes des communautés d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve sont impliqués dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix</p>	
<p>Produit 3.1 : Des actifs communautaires sont réalisés et/ou réhabilités et mis à la disposition des communautés vivant le long du fleuve pour soutenir la cohésion sociale</p>	<p>Activité 3.1.1. Mener des évaluations communautaires, l'identification et la priorisation des besoins en actifs communautaires (natures, sites...etc.) ; Activité 3.1.2. Réaliser des actifs communautaires et mettre en place des comités de gestion formés ; Activité 3.1.3. Organiser les jeunes filles autour des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit féminines ou des initiatives d'activités économiques pour soutenir les activités des femmes en vue d'accroître leur capacité économique ; Activité 3.1.4. Former les jeunes sur les outils et les règles de gestion des actifs communautaires et des investissements réalisés ;</p>
<p>Produit 3.2 : Des conventions locales de gestion, de matérialisation et d'immatriculation des ressources et des infrastructures pastorales et agropastorales sont élaborées et mises en œuvre.</p>	<p>Activité 3.2.1. Faire un état de lieu des conventions locales dans les 24 communes ; Activité 3.2.2. Elaborer et mettre en œuvre des conventions ou dynamiser les conventions existantes ; Activité 3.2.3. Identifier et dynamiser les commissions foncières en matière de gestion des risques pastoraux et renforcer les capacités des jeunes sur les commissions foncières ;</p>

	Activité 3.2.4. Identifier et valoriser des modes traditionnels de gestion des conflits intercommunautaires autour de la gestion des ressources naturelles
Produit 3.3 : Les capacités des adolescent(e)s et des jeunes filles et garçons aux métiers d'emplois décents en milieu rural sont renforcées à travers l'approche JFFLS (Junior Farmer Field and Life Schools) pour améliorer le contexte de la protection sociale.	Activité 3.3.1. Identifier et hiérarchiser avec les villages sélectionnés les besoins de renforcement de capacités des jeunes ; Activité 3.3.2. Identifier avec les villages les terres à dédier à l'implantation des JFFLS ; Activité 3.3.3. Elaborer/adapter les modules de formation ; Activité 3.3.4. Mettre en place et animer les JFFLS

c) Théorie du changement pour le projet.

SI les adolescent(e)s, les jeunes filles et jeunes garçons au second cycle, au lycée et en formation professionnelle, 1) ont leurs compétences renforcées en éducation à la consolidation de la paix et en communication pour le changement social et de comportement, 2) sont conscients des normes du genre et de construction de la masculinité et féminité positives et 3) prennent conscience de leur potentiel en tant qu'agents de changement et jeunes héroïnes et héros pour la paix, et que 4) les moyens leur sont offerts pour y parvenir ;

SI les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons à l'école, en milieu d'apprentissage et dans la communauté 1) sont formés et outillés sur leurs droits, aux risques et aux mesures de protection 2) comprennent leur rôle dans la protection et la promotion de leurs droits 2) sont sensibilisés à l'éducation à la culture de la paix et 3) participent à la sensibilisation et mobilisation communautaire pour la prévention au recrutement et autres formes des violations des droits de l'enfant au sein de leurs communautés;

SI les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs et leurs familles qui vivent le long du fleuve Niger 1) connaissent mieux les méthodes de prévention et de gestion de conflits inter et intracommunautaires et 2) revoient les codes pastoraux et le cadre de gestion des transhumances des animaux et de l'emplacement des champs 3) vivent en harmonie avec leur environnement 4) parviennent à résoudre les conflits qui les opposent notamment en période de soudure 5) à se partager les ressources disponibles

SI les adolescent(e)s, les jeunes filles et jeunes garçons des communautés d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs 1) ont leurs compétences renforcées en éducation à la consolidation de la paix et en communication pour le changement social et de comportement 2) sont conscients de leur rôle et responsabilités de porte-voix de leurs pair(e)s 3) organisent le débat intergénérationnel avec les chefs religieux, traditionnels, coutumiers et portent l'agenda de leurs pair(e)s.

ALORS,

Les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons pourront promouvoir la paix et la tolérance dans 24 localités de Mopti et Tombouctou, promouvoir des relations positives et non-violentes entre communautés, entre ethnies, entre femmes et hommes, ne se laisseront pas recruter dans les groupes d'autodéfense et pourront participer pleinement et activement dans le développement et la résilience communautaires ; et contribuer à restaurer l'entente et la cohésion entre éleveurs peuls, pêcheurs bozos et agriculteurs dogons et bamanan.

PARCE QUE

Les jeunes se sentiront valorisés et pleinement impliqués dans la quête de solution des conflits intercommunautaires et dans la recherche de cohésion sociale et leur contribution à la prise de

décisions politiques et à la reprise économique permettra de renforcer la stabilité sociale et agir sur les causes profondes des conflits entre éleveurs peuls, pêcheurs bozos et agriculteurs dogons et bamanan le long du fleuve Niger.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet

Les cibles directes du projet sont :

1) Les adolescent(e)s et jeunes filles et garçons) :

a) En fondamental 2 (12-16) : Les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons qui ont accès à l'apprentissage du cycle fondamental 2 formel (classique et coranique) l'apprentissage alternatif (ex. centre d'éducation pour le développement) incluant les adolescent(e)s et les jeunes en mouvement (nomades) ceux en situation de conflit, ceux vivant avec handicap et les plus pauvres.

b) En cycle secondaire et professionnel (16-19 ans) : Les adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons qui ont accès à des opportunités de développer des compétences pour l'apprentissage, l'autonomisation personnelle, employabilité et citoyenneté active.

c) Les adolescent(e)s et les jeunes filles garçons éleveurs, agriculteurs et pêcheurs seront cibles. Avec les modules adaptés, ils seront formés et outillés à mener des activités de promotion de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale, de même que des sessions de dialogue intergénérationnel avec les chefs traditionnels, coutumiers et religieux. Ils seront aussi sensibilisés en égalité des sexes afin de faciliter l'autonomisation de leurs femmes, sœurs ou mères. Ils pourront aussi organiser, animer ou participer à des émissions interactives radiophoniques et à des débats de clubs d'écoute

2) **Les adolescentes et jeunes filles et les femmes** : Les adolescentes et jeunes filles et les femmes seront ciblées et renforcées en aspects genre afin de faciliter leur autonomisation, et leur possibilité de s'engager, y compris numériquement, à exprimer leurs opinions et points de vue dans les domaines qui les affectent et leurs communautés, y compris les questions d'égalité entre les sexes, le changement climatique et la promotion d'un développement durable. Les obstacles, comme mariage d'enfants, la violence et l'exploitation seront adressés pour assurer l'engagement significatif des adolescentes, des jeunes filles et des femmes et de leurs pairs du sexe opposé.

3) **Les chefs traditionnels, religieux et coutumiers** : Avec des supports et des outils de communication adaptés (des aide-mémoires en arabe et en langue locale) les chefs communautaires seront sensibilisés à l'intérêt de renforcer la paix et la cohésion social, en soutenant le débat avec les plus jeunes et les femmes afin que leur voix soit prise en compte dans le processus de prévention et de résolution de conflits. Ils seront appuyés à participer au débat intergénérationnel et maintenir les échanges entre les différentes couches de la société

Les cibles indirectes sont :

Les communautés d'agriculteurs (d'ethnies dogons, bamanan pour la plupart), les communautés d'éleveurs nomades (d'ethnie peulh) et les communautés de pêcheurs (d'ethnie bozo) qui vivent dans 24 cercles le long du fleuve dans la partie nord de Mopti et la partie sud de Tombouctou.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

L'UNICEF et la FAO mettront conjointement en œuvre le projet. Les deux agences combineront leur expertise respective pour développer une approche permettant d'outiller, de motiver et de soutenir les bénéficiaires, notamment les jeunes hommes et femmes, à s'impliquer et à assumer leurs responsabilités dans la prévention et la gestion de conflits dans leurs communautés. L'approche combinera le renforcement de compétences pour devenir des

acteurs communautaires reconnus (gestion et de résolution des conflits, en dialogue communautaires ...etc.) et le soutien aux activités productives à travers l'appui en actifs productifs et la restauration et soutien des moyens d'existence résilients.

Depuis 2014, en collaboration avec des partenaires sur le terrain, l'UNICEF met en œuvre des projets financés par le PBF, qui ont contribué à la stabilité, la consolidation de la paix, et à renforcer la cohésion sociale à Gao et à Tombouctou et plus récemment à Mopti et Ségou. Le projet « Deuxième Décennie pour la paix » sera mis en œuvre par l'UNICEF et la FAO comme agences des Nations Unies, en collaboration avec quatre ministères que sont le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, le Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche et le Ministère de l'Économie Numérique et de la Communication (MENC), les Directions Régionales du Développement Social et de l'Économie Solidaire (DRDS-ES) de Tombouctou et de Mopti comme partenaires gouvernementales et les ONG Action Mopti, Sahel Etude Action pour le Développement (SEAD), Association Malienne Pour la Promotion du Sahel (AMAPROS) et Groupe de recherche et d'applications techniques (GRAT). Ces différents partenaires ont déjà bénéficié de fonds de consolidation de la paix et ont déjà mis en œuvre des projets bénéficiant aux populations des régions du nord et du centre. Leur connaissance du contexte et leur expertise profiteront à ce projet, et aideront à renforcer les compétences des bénéficiaires dans la gestion des conflits communautaires.

b) Gestion du projet et coordination

L'UNICEF est l'agence chef de file du projet. Avec un bureau de zone à Mopti et une antenne à Tombouctou, l'UNICEF fera un suivi de proximité continu des activités, et sera responsable de soumettre les rapports de progrès et le rapport final, suivant un plan de travail conjoint avec la FAO. La visibilité du projet sera assurée par l'UNICEF grâce à la production d'histoires à caractère humain, de vidéos et d'une présence continue sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc).

De par son expertise avérée, la FAO est un centre d'excellence mondial dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie. Elle dispose de trois sous-bureaux dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti, opérationnels depuis 2013 qui assurent la mise en œuvre de proximité. Elle développera le volet de renforcement de la résilience économique et des moyens d'existence des bénéficiaires, assurant ainsi leur plus grande motivation et implication dans leur mission d'acteurs de paix sociale.

L'UNICEF ne fera pas de recrutement. Cependant, le chargé de la Communication pour le développement (C4D) NOA basé à Mopti et le chargé de la C4D NOB basé à Gao (et qui couvre Tombouctou) veilleront à la mise en œuvre des activités. Ils veilleront aussi au monitoring et à l'évaluation des activités afin de renseigner les indicateurs des résultats et produits du projet. 50% de leurs salaires seront déduits des fonds alloués pour le projet. Ils seront appuyés par le Chef C4D de Bamako et un spécialiste Protection de l'UNICEF. Un staff de la FAO niveau NOA sera payé à 50% par le projet, et il veillera à la bonne conduite des activités ainsi qu'à la supervision et à l'évaluation

c) Gestion du risque

Matrice d'évaluation des risques

Risque 1 : Aggravation de l'insécurité dans les zones d'intervention

Probabilité : Haute

Indice de gravité : Haut

Stratégie de réduction des risques :

Lancement du projet par les autorités régionales
Implication des chefs traditionnels, religieux et coutumiers
Identification des acteurs clé par les autorités locales et les communautés
Conception et diffusion de message de promotion de paix et de non-violence chez les jeunes
Conduite des activités par les jeunes issus du terroir

Risque 2 : Faible niveau de compétence et d'organisation des OSC

Probabilité : Basse

Indice de gravité : Haut

Stratégie de réduction des risques :

Implication majeure des associations de jeunes dans la phase de conception du projet grâce à une nouvelle évaluation de besoins et à l'utilisation de technologies et d'outils innovants

Implication forte des agences pour renforcer l'expertise des OSC en consolidation de la paix.

Risque 3 : Non-considération du rôle potentiel des jeunes par les plus âgés

Probabilité : moyenne

Indice de gravité : moyen

Stratégie de réduction des risques : sensibilisation et plaidoyer auprès des autorités coutumières et religieuse

Risque 4 : Ciblage non-approprié des jeunes et adolescents (es) bénéficiaires

Probabilité : moyenne

Indice de gravité : moyenne à haute

Stratégie de réduction des risques : élaboration et validation consensuelles des critères de ciblage avec les communautés.

Risque 5 : Retard dans la mise en œuvre du projet en raison des spécificités de procédures des agences

Probabilité : moyenne

Indice de gravité : moyenne

Stratégie de réduction des risques : développer et mettre en œuvre un plan de travail conjoint bien articulé, et désigner des points focaux actifs pour rapprocher les pratiques et coordonner les interventions.

d) Suivi / évaluation

L'UNICEF aura la responsabilité de préparer et soumettre les rapports mensuels, trimestriels, à mi-parcours et finaux. Elle assure le suivi à la fois de l'évaluation quantitative et qualitative des activités et la performance de la structure de gestion. À cet égard, les réactions des bénéficiaires et les observations au terrain sont des outils importants dans l'analyse, ceux qui permettront de prendre des mesures correctrices ponctuelles, si nécessaire.

L'équipe de coordination du projet (FAO, UNICEF et les ministères partenaires) veillera à la mise en œuvre efficace du plan de suivi et évaluation (S&E). Au cours de la phase initiale, cette dernière développera une stratégie globale de S&E en travaillant avec les partenaires (OCB et ONG locales et autorités locales) du projet en fonction des indicateurs décrits dans le cadre logique.

Une évaluation en fin de programme permettra d'analyser et de tirer les enseignements des actions menées et des résultats obtenus et de proposer aux parties prenantes les actions à entreprendre pour consolider et développer les acquis du projet.

- Des missions de supervision (conjointes ou individuelles seront menées pour collecter et analyser les données.
- Des sondages U-Report seront utilisées pour recueillir le point de vue des jeunes sur l'évolution du projet, les réussites, les manquements, etc.

- Une enquête de base sera conduite avant la mise en œuvre et une enquête finale à la fin du projet afin de renseigner les indicateurs de manière qualitative et quantitative
- L'équipe de coordination tiendra des réunions bimestrielles. Chaque trimestre, des rencontres avec les communautés et les autorités locales seront menées pour assurer la redevabilité.

Au moins 5% du budget sera alloué au suivi/évaluation. La section PME de l'UNICEF aidera à la conception des bons outils de collecte de données qui renseigneront les rapports.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

Les acteurs communautaires impliqués dans l'exécution du projet, les associations de jeunes qui sont en même temps cibles et acteurs, et les ONG locales partenaires d'exécution garantissent la durabilité du projet. Les jeunes et les staffs des ONG partenaires sont issus du terroir cible et si une escalade de la crise survenait, ils seraient en mesure à mettre en œuvre les activités planifiées. De même, ils seront déjà outillés pour continuer à mener des activités de promotion de la paix après la fin du projet. Les services locaux de développement solidaire (SLDS) veilleront à la pérennisation ou au renouvellement des activités. L'implication des chefs traditionnels, religieux et coutumiers, l'identification des acteurs clé par les autorités locales et les communautés, et l'appropriation du projet par les autorités administratives nationales, régionales et locales aideront à pérenniser le projet.

Les actifs productifs communautaires créés sous l'égide de la cohésion sociale seront exploités et gérés de manière participative et suivies par les mécanismes de résolution de conflits. Des règles, clauses et conventions seront élaborées en mettant en exergue la fonction fondamentale de ces actifs productifs, qui est de servir de mémorial pour la paix et la cohésion.

Les modules de formation et les supports de communication de promotion développés sont adaptés notamment les jeunes éleveurs, pêcheurs et agriculteurs, et pourront être utilisés par les communautés même après le départ des ONG ; le transfert de connaissances et de compétences dans le domaine de la communication pour le développement (C4D), de l'éducation à la culture de la paix renforcera la pérennisation des acquis. Les adolescent(e)s et les jeunes formés comme "Héros pour la paix" seront les artisans de la paix du futur. Les mécanismes de résolution de conflits adaptés aux jeunes mis en place pourront rester opérationnels, sur la base d'un renouvellement du bureau, afin de le garder crédible.

L'application du système d'enseignement traditionnel « do'kayidara » à l'éducation à la paix, à la connaissance de soi, citoyenneté pour la promotion de la justice et de la paix, permettra aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons formés de pérenniser les activités développées dans leur culture et leur tradition. Le type d'activités organisées de manière saisonnière à la traversée des animaux, à la tenue des marchés ou lors du passage des bateaux et pinasses pourront être répliquées toujours à ces mêmes occasions par les jeunes éleveurs, pêcheurs et agriculteurs.

IV. Budget du projet

Au moins 50% du budget sera alloué aux partenaires de mise en œuvre, 30% sera alloué au genre et 5% aux activités de suivi/évaluation. Les détails du budget sont dans l'annexe D.

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁶
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁶ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : 3400 adolescents et les jeunes âgés de 10 à 19 ans (dont 30% d'adolescentes et de jeunes filles) des communautés d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve contribuent aux efforts de consolidation de la paix dans les 24 communes cibles.		Indicateur 1 a % de règlements à l'amiable des conflits intercommunautaires Données de base : TBD Cible: 45%	Rapports d'étude de base et finale	
		Indicateur 1 b % de jeunes actifs dans les mécanismes de résolution de conflits Données de base: TBD Cible: 25%	Rapports des activités	
		Indicateur 1c Perception de la communauté de l'importance du rôle des jeunes dans la résolution des conflits Base de données: TBD Cible:	Rapports d'étude de base et finale	
	Produit 1.1 : 2400 adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons acquièrent les compétences d'analyser les conflits et mènent des activités de promotion de la paix et de tolérance envers leurs pairs au niveau des écoles et dans leurs communautés	Indicateur 1.1.1 # et type d'activités de communication conduites par les jeunes Données de base : 0 Cible : 1000	Rapports des activités	
		Indicateur : 1.1.2 # rapports d'analyses de conflits conduites par les jeunes Données de base : 0 Cible : 25	Rapports des activités	
		Indicateur 1.1.3: # Nombre de personnes (par âge et par sexe) qui participent aux événements organisés par les jeunes Données de base : 0	Rapports des activités	

	<p>Activité 1.1.1 Former les jeunes en communication, en consolidation de la paix, en stratégie intégrée jeunesse du G5 Sahel, en innovations technologiques pour répondre aux sondages-U-Report, concevoir des mini-films (les changements significatifs) et participer aux échanges virtuels</p> <p>Activité 1.1.2 Former les jeunes en Do'kayidara et autres enseignements traditionnels</p> <p>Activité 1.1.3 Conduire des activités de visites à domicile de dialogue communautaire et de communication de masse (Cinéma Pirogue pour la paix)</p> <p>Activité 1.1.4 Diffuser des spots et des émissions radiophoniques interactives sur la paix, la prévention des conflits, la cohésion sociale (radio au cœur de la communauté)</p>	<p>Cible : 34000 (dont 40% de filles et femmes)</p> <p>Indicateur 1.1.4 : # jeunes (filles/garçons) formés en type d'activités de communication Cible : 2400 jeunes âgés de 10 à 19 (dont 40% de jeunes filles)</p> <p>Indicateur 1.1.5 : # de mini films produits par les jeunes et partagés sur les réseaux sociaux</p> <p>Indicateur 1.1.6 : # de jeunes (filles/garçons) qui répondent aux sondages U-Report Données de base : 0</p> <p>Cible : 2400 jeunes âgés de 10 à 19 (dont 40% de jeunes filles)</p> <p>Indicateur 1.1.7 # jeunes (filles/garçons) formés en do'kayidara Données de base : 0 Cible : 3400 jeunes âgés de 10 à 19 (dont 40% de jeunes filles)</p> <p>Indicateur 1.1.8 # spots et émissions diffusées Données de base : 0 Cible : 1900</p> <p>Indicateur 1.2.1 # de jeunes (filles/garçons) formés en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits Données de base : 0 Cible : 750 garçons et 250 filles âgés de 10 à 19 ans</p> <p>Indicateur 1.2.2 % conflits pastoraux résolus à l'amiable Données de base : TBD</p>	<p>Rapport de formation</p> <p>Rapports d'enquête</p>	
<p>Produit 1.2 1000 adolescents et les jeunes éleveurs, agriculteurs, et pêcheurs sont outillés en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.</p> <p>Activité 1.2.1 Sélectionner de manière inclusive les jeunes les jeunes filles et garçons à former en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.</p>				

	<p>Activité 1.2.2. Former des formateurs sur la médiation et la résolution des conflits.</p> <p>Activité 1.2.3. Former les jeunes filles et garçons à l'identification, l'analyse, la médiation et la gestion des conflits.</p> <p>Produit 1.3 : Des mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons sont opérationnels.</p> <p>Activité 1.3.1. Mettre en place ou renforcer les mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons</p> <p>Activité 1.3.2 Renforcer les capacités des membres des mécanismes de résolution en normes de genre, en masculinité et féminité positives, en analyse et résolution de conflits, etc</p>	<p>Cible : 45%</p> <p>Indicateur 1.3.1 # mécanismes de résolution de conflits opérationnels Données de base : 0 Cible : 24</p> <p>Indicateur 1.3.2 : # membres (hommes/femmes) de mécanismes formés en genre, en masculinité et féminité positives, en analyse et résolution de conflits Base de données : 0 Cible : 240 jeunes âgés de 10 à 19 (dont 40% de jeunes filles)</p>	<p>Rapports des activités</p> <p>Rapport de formation</p>	
<p>Résultat 2 : 3400 adolescents et jeunes âgés de 10 à 19 ans (dont 40% d'adolescentes et de jeunes filles) des 24 communes sont impliqués dans la prévention au recrutement des adolescents et des jeunes au sein de leurs communautés</p>		<p>Indicateur 2 a # d'incidents rapportés sur le recrutement et utilisation des enfants et autres types de violations Données de base : Cible :</p> <p>Indicateur 2 b Perception des jeunes et membres de la communauté sur l'impact du recrutement et utilisation des enfants Données de base : Cible :</p> <p>Indicateur 2 c Données de base : Cible :</p> <p>Indicateur 2.1.1</p>	<p>Rapports trimestriels de Monitoring de protection de l'enfant/MRM</p> <p>Enquête CAP/Sondage initial et final/U-Report</p>	

	<p>Les adolescents et les jeunes filles et garçons renforcent leurs capacités pour détecter les risques d'abus, de violence et d'exploitation (y compris de recrutement) et organiser des activités de sensibilisation et mobilisation communautaire contre le recrutement</p>	<p>Nombre de plans d'actions développés par les jeunes et adolescents dans les communes sur les activités de prévention du recrutement et promotion de la paix</p> <p>Base de données : 0 Cible : 24</p>	<p>Rapport de la formation/Rapports d'activités du projet</p>	
	<p>Activité 2.1.1 Organiser les formations de renforcement des capacités des adolescents et jeunes sur les droits et la protection de l'enfant, la paix</p> <p>Activité 2.1.1 Appuyer les jeunes dans le développement et la mise en oeuvre des plans d'action pour mener les activités de sensibilisation et mobilisation communautaire</p>	<p>Indicateur 2.1.2 Nombre d'actions/événements menés par les jeunes et adolescents pour prévenir le recrutement des enfants et la promotion de la paix (désagrégé par type d'activités)</p> <p>Base de données : 0 Cible : 96</p>	<p>Rapports d'activités du projet ; Rapports de visite des activités sur le terrain</p>	
		<p>Indicateur 2.1.3 Nombre de personnes désagrégées par sexe et âge qui participent aux activités de sensibilisation et mobilisation communautaires par les jeunes et adolescents</p> <p>Base de données : 0 Cible : 24000</p>	<p>Rapports d'activités du projet ; Rapports de visite des activités sur le terrain</p>	
	<p>Produit 2.2 Les adolescents et jeunes filles et garçons disposent de mécanismes et d'espaces communautaires fonctionnels de dialogue et d'encadrement créatifs et récréatifs ; éducatifs et sportifs les protégeant contre le recrutement</p>	<p>Indicateur 2.2.1 Nombre et types de mécanismes communautaires en place et fonctionnels en faveur des jeunes et adolescents</p> <p>Base de données : 0 Cible : 24</p>	<p>Rapports d'activités du projet ; Rapports de visite des activités sur le terrain</p>	
	<p>Activité 2.2.1 Cartographier les mécanismes de protection des jeunes et adolescents existants dans la communauté et monitorer les cas d'abus de protection de l'enfant</p> <p>Activité 2.2.2 Appuyer la création ou la redynamisation des groupes et/ou clubs des jeunes ;</p>	<p>Indicateur 2.2.2 Nombre de cas de risque ou d'abus identifiés et référés par les jeunes</p> <p>Nombre et types d'activités organisées pour et par les adolescents et jeunes</p> <p>Base de données : Cible :</p>	<p>Rapports d'activités du projet ;</p>	
		<p>Indicateur 2.2.3</p>		

	<p>Activité 2.2.3 Mettre en place et ou redynamiser les espaces créatifs et récréatifs</p> <p>Activité 2.2.4 Accompagner les adolescents et les jeunes dans l'organisation des espaces d'échanges et de discussion sur la paix et les risques et conséquences du recrutement</p>	<p>Base de données :</p> <p>Cible :</p>		
	<p>Produit 2.3 Les capacités des membres des comités de protection, des leaders et acteurs de protection, des services de sécurité sont renforcés pour prévenir le recrutement (par les forces et groupes armés) et la stigmatisation, et promouvoir la cohésion dans les communautés.</p>	<p>Indicateur 2.3.1 Nombre et types d'activités de prévention au recrutement et à la paix organisées conjointement avec les jeunes et adolescents</p> <p>Base de données :</p> <p>Cible :</p>	Rapports d'activités du projet, Rapports de visite des activités sur le terrain	
	<p>Activité 2.3.1 Assurer le renforcement des capacités des membres des comités de protection de l'enfant et leaders communautaires sur les questions de prévention et protection des enfants à risque d'abus, de violence et d'exploitation</p>	<p>Indicateur 2.3.2 Nombre d'enfants (filles/garçons) à risque identifiés et référés par les membres de comités de protection</p> <p>Base de données :</p> <p>Cible :</p>	Rapports d'activités du projet, Rapports de visite des activités sur le terrain	
	<p>Activité 2.3.2 Monitorer les cas de protection de l'enfant</p>	<p>Indicateur 2.3.3 Base de données :</p> <p>Cible :</p>		
	<p>Activité 2.3.3 Renforcer les connaissances des communautés et acteurs de protection des forces et services de sécurité sur les conséquences de recrutement et utilisation des enfants</p>			
<p>Résultat 3 : 1000 adolescents et jeunes des communautés d'élèves, de</p>		<p>Indicateur 3 a # d'organes de gestions d'infrastructures et d'actifs communautaires fonctionnels</p> <p>Données de Base : 0</p> <p>Cible : 24</p>	Rapports des activités	

<p>pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve sont impliqués dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires</p> <p>facteurs de consolidation de la paix.</p>	<p>Produit 3.1 Des actifs communautaires sont réalisés et/ou réhabilités et misés à la disposition des communautés vivant le long du fleuve pour soutenir la cohésion sociale</p> <p>Activité 3.1.1. Mener des évaluations communautaires, l'identification et la priorisation des besoins en actifs communautaires (natures, sites...etc.)</p> <p>Activité 3.1.2. Réaliser des actifs communautaires et mettre en place des comités de gestion formés ;</p> <p>Activité 3.1.3. Organiser les jeunes filles autour des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit féminines ou des initiatives d'activités économiques pour soutenir les activités des femmes en vue d'accroître leur capacité économique</p> <p>Activité 3.1.4. Former les jeunes sur les outils et les règles de gestion des actifs communautaires et des investissements réalisés</p>	<p>Indicateur 3.b % de représentativité des jeunes dans les organes de décision des organisations professionnelles</p> <p>Données de Base : 0 Cible : 15% dont 5% de femmes</p> <p>Indicateur 3.c</p> <p>Base de données Cible</p> <p>Indicateur 3.1.1 # et type d'infrastructures pastorales et agricoles mise à la disposition des communautés</p> <p>Données de Base 0 Cible : 12</p> <p>Indicateur 3.1.2 # de comités de gestion d'actifs communautaires mis en place</p> <p>Données de Base : 0 Cible : 12</p> <p>Indicateur 3.1.3 # de jeunes (filles/garçons) formés sur les outils et les règles de gestion des actifs communautaires</p> <p>Données de Base : 0 Cible : 600 (500 jeunes garçons, 100 jeunes filles)</p> <p>Indicateur 3.1.5 # de jeunes filles organisées autour des AVEC ou d'activités féminines</p> <p>Données de Base : 0 Cible : 360</p>	<p>Rapports des activités</p> <p>Rapports des activités</p> <p>Rapports des activités</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapports des activités</p>	
	<p>Produit 3.2 Des conventions locales de gestion, de matérialisation et d'immatriculation des ressources et des infrastructures pastorales et</p>	<p>Indicateur 3.2.1 # de conventions locales et de commissions foncières opérationnelles mises en place</p> <p>Données de Base : 0 Cible : 24</p>	<p>Rapports des activités</p>	

<p>agropastorales sont élaborées et mises en œuvre.</p> <p>Activité 3.2.1. Faire un état de lieu des conventions locales dans les 24 communes ;</p> <p>Activité 3.2.2. Elaborer et mettre en œuvre des conventions ou dynamiser les conventions existantes</p> <p>Activité 3.2.3. Identifier et dynamiser les commissions foncières en matière de gestion des risques pastoraux et renforcer les capacités des jeunes sur les commissions foncières ;</p> <p>Activité 3.2.4. Identifier et valoriser des modes traditionnels de gestion des conflits intercommunautaires autour de la gestion des ressources naturelles</p>	<p>Indicateur 3.2.2 # de jeunes (filles/garçons) formés et impliqués dans la mise en œuvre des commissions foncières</p> <p>Données de Base : 0</p> <p>Cible : 360</p> <p>Indicateur 3.2.3 # de mode traditionnels de gestion des conflits adoptés et diffusés</p> <p>Données de Base : à identifier au démarrage</p> <p>Cible : 3</p>	<p>Rapports des activités</p> <p>Rapports des activités</p>	
<p>Produit 3.3 : Les capacités des adolescents(e)s et des jeunes filles et garçons aux métiers d'emplois décents en milieu rural sont renforcées à travers l'approche JFELS (Junior Farmer Field and Life Schools) pour améliorer le contexte de la protection sociale.</p> <p>Activité 3.3.1. Identifier et hiérarchiser avec les villages sélectionnés les besoins de renforcement de capacités des jeunes.</p> <p>Activité 3.3.2. Identifier avec les villages les terres à dédier à l'implantation des JFELS ;</p> <p>Activité 3.3.3. Elaborer/adapter les modules de formation ;</p> <p>Activité 3.3.4. Mettre en place et animer les JFELS</p>	<p>Indicateur 3.3.1 # de JFELS mis en place et conduits</p> <p>Données de Base : 0</p> <p>Cible : 48</p> <p>Indicateur 3.3.2 # d'adolescent(e)s et de jeunes filles et garçons formés dans les JFELS sur des métiers d'emploi décent en milieu rural</p> <p>Données de Base : 0</p> <p>Cible : 1200</p>	<p>Rapports des activités</p> <p>Rapports des activités</p>	
	<p>Indicateur 3.3.3 # d'actes de session de terres délivrés par les autorités villageoises et communales aux groupes de jeunes formés dans les JFELS</p> <p>Base de données : 0</p> <p>Cible : 48</p>	<p>Copies d'actes de session</p>	

Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

Annexe D : Budgets détaillés et UNDG (document Excel à part)

Annexe D - Budget du projet PBF

Note: S'il s'agit de révision de projet, veuillez inclure colonnes additionnelles pour montrer le changement.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par resultat, produit et activite

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/ activite	Budget par agence recipiendaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendaire		Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite reserve pour action directe sur le genre (cas echeant)	Niveau de depense/ engagement actuel en USD (a remplir au moment des rapports de projet)	Notes quelconque le cas echeant (e.g sur types des entrants ou justification du budget)
		UNICEF	FAO			
Produit 1.1: 2400 adolescent(e)s et les jeunes filles et garçons acquièrent les compétences d'analyser les conflits et mènent des activités de promotion de la paix et de tolérance envers leurs pairs au niveau des écoles et dans leurs communautés.						
Activite 1.1.1:	Former les jeunes en communication, en consolidation de la paix, en innovations technologiques pour répondre aux sondages U-Report, concevoir des mini-films (les Changements significatifs) et participer aux échanges virtuels	180,000		30%		
Activite 1.1.2:	Former les jeunes en Do'kayidara et autres enseignements traditionnels	100,000		30%		
Activite 1.1.3:	Conduire des activités de visites à domicile, de dialogue communautaire et de communication de masse (Cinéma Pirogue pour la paix)	100,000		30%		
Activite 1.1.4:	Diffuser des spots et des émissions radiophoniques interactives sur la paix, la prévention des conflits, la cohésion sociale (radio au cœur de la communauté)	100,000		30%		
Produit 1.2: 1000 adolescents et les jeunes éleveurs, agriculteurs, et pêcheurs sont outillés en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre						
Activite 1.2.1:	Sélectionner de manière inclusive les jeunes filles et garçons à former en gestion des risques pastoraux et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;		4,000	30%		
Activite 1.2.2:	Former des formateurs sur la médiation et la résolution des conflits		7,000	30%		
Activite 1.2.3:	Former les jeunes filles et garçons à l'identification, l'analyse, la médiation et la gestion des conflits ;		9,000	30%		
Produit 1.3: Des mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons sont opérationnels.						
Activite 1.3.1:	Mettre en place ou renforcer les mécanismes de résolution de conflits adaptés aux adolescent(e)s et aux jeunes filles et garçons	20,000		30%		
Activite 1.3.2:	Renforcer les capacités des membres des mécanismes de résolution en normes du genre, en masculinité et féminité positives, en analyse et résolution de conflits, etc	20,000		30%		
Activite 1.3.3:						
Produit 2.1: Les adolescents et les jeunes filles et garçons renforcent leurs capacités pour détecter les risques d'abus, de violence et d'exploitation (v compris de						

Activite 2.1.1:	Organiser les formations de renforcement des capacités des adolescents et jeunes sur les droits et la protection de l'enfant, la paix	72000		30%	
Activite 2.1.2:	Appuyer les jeunes dans le développement et la mise en œuvre des plans d'action pour mener les activités de sensibilisation et mobilisation communautaire	24,000		30%	
Produit 2.2: Les adolescents et jeunes filles et garçons disposent de mécanismes et d'espaces communautaires fonctionnels de dialogue et d'encadrement créatifs et				30%	
Activite 2.2.1:	Cartographier les mécanismes de protection des jeunes et adolescents existants dans la communauté et monitorer les cas d'abus de protection de l'enfant	33,600		30%	
Activite 2.2.2:	Appuyer la création ou la redynamisation des groupes et/ou clubs des jeunes :	4,800		30%	
Activite 2.2.3:	Mettre en place et ou redynamiser les espaces créatifs et récréatifs	120,000		30%	
Activite 2.2.4:	Accompagner les adolescents et les jeunes dans l'organisation des espaces d'échanges et de discussion sur la paix et les risques et conséquences du recrutement	4,800		30%	
Produit 2.3: Les capacités des membres des comités de protection, des leaders et acteurs de protection ; des services de sécurité sont renforcés pour prévenir le recrutement (par les forces et groupes armés) et la stigmatisation ; et promouvoir la cohésion dans les communautés.				30%	
Activite 2.3.1:	Assurer le renforcement des capacités des membres des comités de protection de l'enfant et leaders communautaires sur les questions de prévention et protection des enfants a risque d'abus, de violence et d'exploitation	10,000		30%	

Activite 2.3.2:	Monitorer les cas de protection de l'enfant	5,000		30%		
Activite 2.3.3:	Renforcer les connaissances des communautés et acteurs de protection; des forces et services de sécurité sur les conséquences de recrutement et utilisation des enfants	5,000		30%		
1000 adolescents et jeunes des communautés d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve sont impliqués						
Resultat 3:1000 adolescents et jeunes des communautés d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve sont impliqués						
Produit 3.1:Les infrastructures pastorales et agricoles sont réalisées et/ou réhabilitées et mises à la disposition des communautés vivant le long du fleuve						

Activite 3.1.1:	Mener des évaluations communautaires l'identification et la priorisation inclusive des besoins en actifs communautaires (natures, identification des sites... etc.) ;		6,000	30%		
Activite 3.1.2:	Réaliser des actifs communautaires et mettre en place des comités de gestion formés ;		226,290	30%		
Activite 3.1.3:	Organiser les jeunes filles autour des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit féminines ou des initiatives d'activités économiques pour soutenir les activités des femmes en vue d'accroître leur capacité économique ;		60,000	30%		
Activite 3.1.4:	Former les jeunes sur les outils et les règles de gestion des actifs communautaires et des investissements réalisés ;		7,000	30%		
Produit 3.2:Des conventions locales de gestion, de matérialisation et d'immatriculation des ressources et des infrastructures pastorales et agropastorales sont élaborées et mises en œuvre.						
Activite 3.2.1:	Activité 3.2.1. Faire un état de lieu des conventions locales dans les 24 communes ;		7,000	30%		
Activite 3.2.2:	Activité 3.2.2. Elaborer et mettre en œuvre des conventions ou dynamiser les conventions existantes ;		8,000	30%		
Activite 3.2.3:	Activité 3.2.3. Identifier et dynamiser les commissions foncières en matière de gestion des risques pastoraux et renforcer les capacités des jeunes sur les commissions foncières ;		12,000	30%		
Activite 3.2.4:	Activité 3.2.4. Identifier et valoriser des modes traditionnels de gestion des conflits intercommunautaires autour de la gestion des ressources naturelles		10,000	30%		
Produit 3.3:Les capacités des adolescent(e)s et des jeunes filles et garçons aux métiers d'emplois décents en milieu rural sont renforcées à travers l'approche JFFLS (Junior Farmer Field and Life Schools)						
Activite 3.3.1:	Identifier et hiérarchiser avec les villages les besoins de renforcement de capacités des jeunes ;		6,000	30%		
Activite 3.3.2:	Identifier avec les villages les terres à dédier à l'implantation des JFFLS ;		2,000	30%		
Activite 3.3.3:	Elaborer/adapter les modules de formation ;		3,000	30%		
Activite 3.3.4:	Mettre en place et animer les JFFLS		20,000	30%		
TOTAL DES COUTS						
Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-dessus	1 NOA base a Mopti - UNICEF (50%) 1 NOA -FAO (50%) 1 NOB base a Gao - UNICEF (50%)	40,000	50,000			
Couts operationnels si pas inclus dans les activités si-dessus		42,779				
Budget S&E du projet		52,600	30,000			
TOTAL DES COUTS						
Couts indirects		65,421	32,710			

BUDGET

1,000,000

500,000

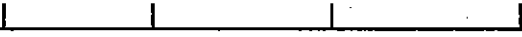


Tableau 2 - Budget de projet PBF par categorie de cout de l'ONU

CATEGORIES	UNICEF		FAO		Total tranche 1	Total tranche 2	TOTAL PROJET
	Tranche 1 (70%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 1 (70%)	Tranche 2 (30%)			
1. Personnel et autres employés	28,000	12,000	35,000	15,000	63,000	27,000	90,000
2. Fournitures, produits de base, matériels	21,000	9,000	31,500	13,500	52,500	22,500	75,000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	7,000	3,000	4,200	1,800	11,200	4,800	16,000
4. Services contractuels	36,050	15,450	175,000	75,000	211,050	90,450	301,500
5. Frais de déplacement	22,890	9,810	10,500	4,500	33,390	14,310	47,700
6. Transferts et subventions aux homologues	472,500	202,500	42,000	18,000	514,500	220,500	735,000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	66,765	28,614	28,903	12,387	95,668	41,001	136,669
Sous-total	654,205	280,374	327,103	140,187	981,308	420,561	1,401,869
8. Coûts indirects*	45,795	19,626	22,897	9,813	68,692	29,439	98,131
TOTAL	700,000	300,000	350,000	150,000	1,050,000	450,000	1,500,000